

Entreprise

INFORMATIONS

PUBLIC CONCERNÉ

Notaires et leurs collaborateurs, intéressés par le conseil en structuration des entreprises.

NIVEAU

■ Expert

DATES

📅 27 octobre 2026

DURÉE

🕒 0.5 jour(s) (3,5 heures)

FORMAT

📍 Présentiel

PRÉREQUIS

Aucun prérequis exigé, toutefois avoir de bonnes connaissances des principes de la fiscalité française vous permettront de suivre cette formation plus confortablement. Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement pour tester vos connaissances.

MODALITÉS D'EXÉCUTION

Formation en présentiel ou Visioformation

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Type de formation : Intra, inter, commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

MODALITÉS TECHNIQUES

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

MODALITÉS D'ENCADREMENT

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences

techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Émargement par les stagiaires participants et l'intervenant

Feuille d'émargement signée en présentiel ou électroniquement (régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence)

Évaluation à chaud à l'issue de la formation :

- Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;
- Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).<

REMISE D'UNE ATTESTATION

Une attestation de présence et un certificat de réalisation de formation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation.

Université du Notariat du Conseil Régional des Notaires du midi

Univ-AT47-Prévenir les difficultés en entreprise : les bons réflexes du notaire (session matin)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Maîtriser la rédaction des clauses statutaires et des pactes d'associés relatifs à l'aménagement des droits et pouvoirs des associés
- Maîtriser la rédaction des clauses de sortie et d'entrée des associés
- Maîtriser les conséquences du décès et du divorce de l'associé.

FORMATEURS

CONTENU

LES CLÉS POUR PRÉVENIR LES CONFLIT ENTRE ASSOCIÉS

- Organiser les pouvoirs
- Affiner les statuts
- Préserver les équilibres
- Aménager sa sortie

LES CLÉS POUR ANTICIPER LES DIFFICULTÉS EN CAS D'INDIVISION OU DE DÉMEMBREMENT

LES INTÉRÊTS DU RECOURS AU PACTE D'ASSOCIÉS

LES CLÉS POUR DEVANCER LES DIFFICULTÉS ATTACHÉES AU DIVORCE DE L'ASSOCIÉ

LES CLÉS POUR PRÉVENIR LES BLOCAGES RÉSULTANT DU DÉCÈS DE L'ASSOCIÉ ET DU DIRIGEANT

LES CLÉS POUR ANTICIPER LES DIFFICULTÉS RÉSULTANT DE LA VULNÉRABILITÉ DE L'ASSOCIÉ ET DU DIRIGEANT